



## COMMUNIQUÉ de PRESSE

COMMUNICATION

CP n° 6 du 26 avril 2019

### **ESR : Annonces du Président, des engagements à concrétiser**

Le Sgen-CFDT prend note des annonces faites par le Président de la République lors de sa conférence de presse de jeudi soir. Il retient en particulier les mesures concernant l'enseignement supérieur et la recherche. Le Sgen-CFDT sera vigilant sur les mesures concrètes qui seront proposées et surtout sur les moyens tant financiers que humains qui seront alloués aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Les discussions sur la loi de programmation pour la recherche seront l'occasion de mesurer la hauteur des engagements et donc l'ambition réelle du gouvernement. Pour le Sgen-CFDT, cette ambition se mesurera particulièrement à l'aulne du nombre d'emplois scientifiques titulaires qui seront créés pour faire face aux besoins de stabilité et d'efficacité des équipes.

Le Président a évoqué des sujets comme les campus connectés, la formation et la reconnaissance des enseignants et conseillers principaux d'éducation, le développement massif des formations professionnelles courtes, l'accès partout sur le territoire à une large offre de formations de premier cycle et la construction d'un système de formation supérieure tout au long de la vie... Il prend des engagements forts vis à vis de la communauté universitaire. Il ne devra pas la décevoir. Pour cela, il devra augmenter significativement le budget de l'ESR et se donner comme objectif d'atteindre ceux fixés en 2000 à Bologne. Le Président a bien évoqué la nécessité d'investir plus dans la recherche afin de répondre aux grands enjeux qui se posent à nous dans les domaines du numérique, du changement climatique et des questions de société. Le Sgen-CFDT a déjà eu l'occasion à de maintes reprises de demander 1,5 milliards d'euros supplémentaires par an d'augmentation du budget consacré à l'enseignement supérieur et à la recherche publique. Il s'agit là d'un minima pour stopper la diminution des moyens engagée depuis le début des années 2000. Sans ce minima, toutes les annonces faites par le Président de la République ne seraient que de simples effets de communication.